



Doc. 16109

29 janvier 2025

Une coopération plus étroite entre l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Congrès des États-Unis

Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En reconnaissance de l'engagement commun en faveur de la démocratie, de l'État de droit et de la protection des droits humains, la coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Congrès des États-Unis devrait être renforcée. Dans un monde marqué par des défis complexes pour les valeurs démocratiques et les droits humains, une étroite collaboration transatlantique est essentielle pour renforcer ces principes fondamentaux.

Les avantages d'un dialogue soutenu et d'initiatives communes avec le Congrès des États-Unis pour relever les nouveaux défis mondiaux, notamment la sauvegarde de l'intégrité électorale, la lutte contre la désinformation, la promotion de la justice sociale et le soutien de l'État de droit, sont indéniables. À cet égard, la mise en place d'échanges réguliers et de plateformes communes, favorisant un partenariat solide entre l'Assemblée et le Congrès des États-Unis serait bienvenue.

L'Assemblée devrait explorer les possibilités de projets conjoints, de réflexions législatives mutuelles et de réponses concertées face aux violations des normes démocratiques et aux atteintes aux droits humains afin de renforcer le front démocratique, défendre des valeurs communes et contribuer à un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

